

RIQUEWIHR Marché aux Puces – Vide Grenier
Dans le cadre de la fête des vendanges
Dimanche 28 mai 2017

Je réservemètres. 15 € les 5 mètres.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Email :

Carte National d'Identité ou Passeport N° :

Délivrée le :

Type de véhicule : Voiture Camionnette Avec remorque

N° d'immatriculation :

Professionnel N° de RC ou SIRET

Règlement : Les exposants peuvent déballer à partir de 6 h.

Aucun emballage ne sera toléré avant 17 h.

Aucun remboursement en cas d'annulation non justifiée ou de mauvais temps.

Ventes interdites d'armes, d'articles du 3^{ème} Reich, d'articles neufs, de boissons et de nourriture.

Pour les particuliers il est rappelé que dans le cadre de la loi vous ne devez vendre que des objets personnels et usagés, deux fois par an au plus et que toute fausse déclaration de votre part peut engendrer des poursuites pénales à votre encontre.

Joindre un chèque de 10 € de caution qui vous sera rendu après vérification de la propreté de votre emplacement et un chèque pour régler votre place à l'ordre de l'ACR.

Aucune réservation d'emplacement ne pourra être validée sans le paiement de celle-ci et de la caution.

Le dossier complet composé de ce bulletin dûment renseigné, du chèque de paiement de l'emplacement et du chèque de caution, devra être envoyé au minimum 10 jours avant le marché aux puces.

Sans réception de ces pièces, nous nous réservons le droit de donner l'emplacement à un autre exposant.

Notez qu'en cas d'annonce d'une alerte météo provenant du bureau du Préfet avec vigilance orange, la manifestation serait bien entendu annulée, avec la restitution des frais de réservation et de caution.

Je m'engage à respecter le règlement.

Date :

Signature :

Coupon à retourner à l'adresse suivante : **Association des Commerçants de Riquewihr**

BP 1

68340 Riquewihr

Didier Fréguin : 06.09.80.86.50

Raphaël Kircher : 06 61 84 94 16